

ORDRE DU JOUR

**Séance du conseil municipal
du jeudi 09 juillet 2020
à 18 heures 30**

*Compte tenu des circonstances, la séance se déroulera dans la **salle du conseil communautaire à l'Hôtel d'Agglomération – 11 avenue Emile Zola – 74100 Annemasse** car elle permet de respecter les consignes sanitaires. Il n'y aura pas de public à l'exception de la presse. La séance sera retransmise en direct au public de manière électronique.*

OUVERTURE DE LA SEANCE

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal du 8 juin et du 18 juin 2020

DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

Affaires Générales

- * **Décision n° 2020.088** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Monsieur CACICEDO
- * **Décision n° 2020.089** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 3 – Madame MAMY
- * **Décision n° 2020.090** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 3 – Madame AUGÉ (décision modificative)
- * **Décision n° 2020.091** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Monsieur LAGHMICH
- * **Décision n° 2020.092** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 2 – Monsieur PADOVANI
- * **Décision n° 2020.093** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Monsieur BEN ALI
- * **Décision n° 2020.094** - Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Monsieur REMMACHE
- * **Décision n° 2020.095** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Madame VIÉ
- * **Décision n° 2020.096** - Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Madame RUIZ
- * **Décision n° 2020.097** - Affaire opposant un agent de Police Municipale à un justiciable / Mandat donné à Maître ARMINJON Christophe, avocat, pour défendre les intérêts de l'agent dans l'instance en cours devant le Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains
- * **Décision n° 2020.098** - Mise à disposition du local associatif et citoyen sis 3 place du Jumelage à Annemasse au profit de l'association «Nejma Etoile Solidaire»

Marchés publics

→ Décisions faisant l'objet d'un acte matérialisé et numéroté

* **Décision n° 2020.099** - Mission d'assistance pour l'optimisation de la fiscalité locale

Convention d'accompagnement avec la SARL Ecofinances Collectivités sise 5 avenue Albert Durand – Aéroport – Bâtiment 5 – 31700 BLAGNAC en vue d'analyser les bases fiscales des locaux d'habitation déclarés vacants ou omis du rôle de la taxe d'habitation.

Le prix de la prestation se décompose comme suit : prix forfaitaire de 7.500 € HT et une rémunération proportionnelle à l'augmentation des recettes fiscales constatées et consécutives aux travaux techniques menés, qui s'élève à 30 % du gain constaté au delà de 7.500 €. Le montant cumulé des honoraires (fixe + proportionnel) est limité à 30 000 € HT. Le prix forfaitaire sera payable pour 60 % à la signature de la convention et le solde à la remise du premier rapport de signalement.

→ Décisions ne faisant plus l'objet d'un acte matérialisé et numéroté

* **Décision du 15/06/2020 – Marché n° 20BEB06** – Recouvrement des sols amiantés du centre technique municipal - Attribution du marché

Marché passé en procédure adaptée

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de revêtements de sols souples (recouvrement des sols amiantés) dans les bureaux du centre technique municipal

Délais d'exécution :

Le marché est conclu pour une période globale de 2 mois, période de préparation incluse. Le démarrage de la période de préparation est fixé à la date de notification du marché.

Le présent marché est attribué à :
MEURENAND – 01160 PONT-D'AIN
Montant offre € HT : 32 626,10

* **Décision du 16/06/2020 – Avenant n° 1 au marché n°19BEB11** – Travaux d'extension et aménagement des locaux parcs et jardins - Lot n°1 Gros œuvre terrassement démolition

Le présent avenant est conclu avec la société ZANETTO – 74300 MAGLAND

Il convient de prendre en compte un ensemble de modifications destinées à adapter le projet aux problématiques particulières recensées pendant les travaux :
Travaux d'adaptation des réseaux EP et d'aménagements nécessaires aux besoins des utilisateurs, suppression de la rétention EP, modification des réseaux EP, modification de la rampe d'accès aux garages de l'extension pour permettre l'accès au FENWICK.

Montant de l'avenant :
Montant initial du lot : 96 000.00 € HT
Montant des présents travaux en moins-value : - 10 213.31 € HT soit -10.64 %
Nouveau montant du lot : 86 786.69 € HT

Bilan final :

Montant total du marché initial comprenant 5 lots : 225 554.47 € HT
Montant global après avenant présenté : 217 753.16 € HT, soit -3.458 % du montant total initial.

* **Décision du 16/06/2020 – Avenant n° 1 au marché n°19BEB05** – Travaux de réfection de la couverture du clubhouse de rugby – Stade Jeantet

Le présent avenant est conclu avec la société SARL LACROIX & Frères – 74440 MIEUSSY

Il convient de prendre en compte un ensemble de modifications destinées à l'amélioration des performances énergétique du bâtiment, par le remplacement des bacs de couverture et de l'écran de sous toiture prévus au marché initial par des panneaux sandwich avec isolation incorporée.

Montant de l'avenant :
Les modifications n'entraînent aucune incidence financière.

Bilan final :
Montant total du marché initial et après avenant présenté : 49 381,50 € HT.

*** Décision du 24/06/2020 – Marché n° 20BEB07 – Nettoyage des locaux MLK et Ferme Chalut - Attribution du marché**
Marché passé en procédure adaptée

Le présent marché a pour objet le nettoyage du complexe Martin Luther-King et de la Ferme Chalut

Accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande avec seuil maximum de 30 000 € HT/an

Délais d'exécution :

Le marché est conclu pour une période de 10 mois à compter de la notification du marché jusqu'au 30/04/2021.

Il pourra être reconduit 1 fois par décision expresse du pouvoir adjudicateur pour une période de 1 an sans que la durée totale du marché n'excède 2 ans.

Le présent marché est attribué à :

HEXA NET - 74540 ALBY-SUR-CHÉРАН

Montant offre selon BPU € HT : 7 075,00

*** Décision du 26/06/2020 – Marché n° 20BEB10 – Location et Installation d'un bâtiment modulaire pour le groupe scolaire Jean Mermoz - Attribution du marché**

Marché passé en procédure adaptée

Le présent marché a pour objet l'installation, la location et le repliement d'un bâtiment provisoire à usage d'école associé au groupe scolaire J. Mermoz.

Ce bâtiment provisoire sera installé dans la cour de l'école élémentaire J. Mermoz – accès depuis la rue la Bruyère.

Délais d'exécution :

Le marché est conclu pour une période globale prévisionnelle de 10,5 mois.

Démarrage du marché : à compter de la date de notification du marché

Mise en service des modules – réception : le 20 août 2020

Durée de la location envisagée : du 1er septembre 2020 au 10 juillet 2021 (10,5 mois)

Le marché pourra être prolongé jusqu'à 15 mois sans passer d'avenant selon le prix défini dans le marché.

Vu l'avis favorable de la commission achats du 16/06/2020, le présent marché est attribué à :

HEXIS CM - 34110 FRONTIGNAN

Montant offre € HT : 33 493,71

*** Décision du 30/06/2020 – Marché n° 20SOC01 – Réservation de places dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance - Attribution du marché**

Marché passé en procédure adaptée

Le présent marché a pour objet la réservation de places dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance. Il est composé en deux lots :

- Lot 01 : Réservation 20 places dans une structure d'accueil collectif de la petite enfance en Centre-Ville,
- Lot 02 : Réservation 24 places dans une structure d'accueil collectif de la petite enfance hors Centre-Ville.

La durée du contrat est de 3 ans.

Les prestations démarrent à compter du 01/08/2020 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31/07/2023.

Vu l'avis de la commission Achat du 16/06/2020, il est décidé l'attribution suivante :

Lot 1

Nom du candidat : LA MAISON BLEUE - 92 100 Boulogne Billancourt

Montant de l'offre : 10 900€ la place/an (pas de TVA)

Lot 2

Nom du candidat : LA MAISON BLEUE - 92 100 Boulogne Billancourt

Montant de l'offre : 10 900€ la place/an (pas de TVA)

Les prix unitaires sont appliqués au nombre de places réservées en structure d'accueil.

Ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais y afférent.

Les prix sont fermes jusqu'au 31/07/2021 puis révisés annuellement.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET FAISANT L'OBJET D'UNE DELIBERATION

AFFAIRES GENERALES

Direction générale

- 1) Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes concernant la gestion de la commune d'Annemasse au cours des exercices 2012 à 2018 – Communication du rapport à l'assemblée délibérante et débat en conseil municipal
- 2) Composition de la Commission consultative des services publics locaux et désignation de ses membres
- 3) Création de la commission de contrôle financier prévue à l'article R. 2222-3 du Code général des collectivités territoriales
- 4) Création de la commission communale des impôts directs (CCID) et établissement de la liste des contribuables susceptibles d'être nommés commissaires par le directeur régional/départemental des finances publiques
- 5) Représentation de la Ville à la Société d'économie mixte TERACTEM
- 6) Représentation de la Ville dans diverses associations et instances (AMORCE, ASSAD, ESPACE HANDICAP, L'ESCALE, NOUS AUSSI, OARPA, Conseil de discipline de recours des contractuels)

RESSOURCES

Finances

- 7) Garantie d'emprunt – Halpades – Acquisition de 26 logements (15 PLUS et 11 PLAI) / Opération « ANEO » route d'Etrembières – Prêt de 4 158 798 €
- 8) Garantie d'emprunt – Halpades – Acquisition de 2 logements PLS / Opération « Anéo » route d'Etrembières – Prêt de 257 922 €
- 9) Garantie d'emprunt – Halpades – Acquisition de 6 logements (3 PLUS et 3 PLAI) / Opération « Melyane » rue Ampère – Prêt de 692 339 €
- 10) Garantie d'emprunt – Halpades – Acquisition de 1 logement PLS / Opération « Melyane » rue Ampère – Prêt de 108 896 €

Ressources Humaines

- 11) Tableau des emplois – Modification
- 12) Prime exceptionnelle versée dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19
- 13) Mise à disposition de personnel – Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent de la Ville d'Annemasse auprès de la MJC Maison Pour Tous Annemasse (MJC MPTA)
- 14) Information au conseil municipal - Avancements de grade intervenus dans les trois années précédant la mise à la retraite des agents
- 15) Elus - Crédits formation

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Action sociale et solidaire

- 16) Jardins Familiaux - Modification du règlement et de ses annexes

Commerce et Économie de Proximité

- 17) Mesures de soutien à l'économie locale impactant la perception des redevances d'occupation du domaine public

18) Association Annemasse Commerces – Exonération de la redevance d'occupation du domaine public et du forfait électricité pour l'organisation de la course des filles et garçons de café

Jeunesse – Politique de la Ville

19) Permis de jardiner - Soutien logistique aux associations / Approbation de la convention de partenariat à intervenir entre la Ville d'Annemasse et l'Association « Wecf France » et versement d'une subvention

AMENAGEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Aménagement des espaces publics

20) Tramway ligne 17 - Approbation du procès verbal de mise à disposition du domaine public supportant la plateforme du tramway

21) Tramway ligne 17 - Approbation de la convention d'exploitation et de maintenance de la ligne de tramway

Urbanisme et foncier

22) Taxe locale sur la publicité extérieure – Abattement de 25 % accordé pour l'année 2020 en raison de la situation de crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19

23) MJC Ferme Chalut - approbation d'un protocole d'accord transactionnel suite à des travaux défectueux